

# Administration coloniale et fondements des villes « modernes » au Burkina Faso : situation de Diébougou (1897-1960)

**Sébastien GUIPO**

*Docteur en Histoire africaine, Laboratoire des Systèmes Politiques, Économiques  
Religieuses et Culturels (SYPERC)  
Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso  
guiposeb@yahoo.fr*

## Résumé

*Durant la période coloniale, les Français avaient entrepris de développer les chefs-lieux de subdivision et de cercle qui jalonnaient les principales voies d'évacuation des produits d'exportations, posant ainsi les jalons des centres semi-urbains. Malgré les efforts déployés par le pouvoir colonial au profit de l'essor des villes, les résultats n'étaient pas au rendez-vous en 1960. Cependant, l'administration coloniale a posé les jalons pour l'édification des villes « modernes ». Ainsi à Diébougou, elle a joué un rôle clé dans la reconfiguration de la localité. L'élément majeur est la réalisation en 1956, de la première opération de lotissement de la localité. Cette opération a abouti à une ségrégation de la ville : quartier administratif et résidentiel, habité par les Occidentaux et les fonctionnaires qui devenait de plus en plus nombreux à cause de l'évolution du statut de l'agglomération, mieux équipé par rapport au quartier populaire, occupé par les indigènes. Le pouvoir colonial a également su insuffler à cette localité un dynamisme, à la base de la diversification des activités socioprofessionnelles et de la vitalité économique.*

*Mots clés : fondements, colonisation, ville, traite, équipements.*

---

## Abstract

*During the colonial period, the French undertook to develop the subdivision and cercle capitals that lined the main export routes, thus laying the foundations for semi-urban centres. Despite the efforts made by the colonial authorities to develop the towns, the results were not there in 1960. However, the colonial administration laid the foundations for the construction of "modern" towns. In Diébougou, it played a key role in reconfiguring the locality. The most important of these was the first subdivision of the town in 1956. This operation resulted in the segregation of the city: an administrative and residential district, inhabited by Westerners and civil servants who were becoming increasingly numerous due to the changing status of the town, better equipped than the working-class district, occupied by the natives. The colonial power was also able to breathe dynamism into this locality, which was the basis for the diversification of socio-professional activities and economic vitality.*

## Introduction

L'urbanisation est un phénomène ancien en Afrique. Selon Sissao (2019) : « OMBOS, serait la première ville connue d'Afrique. D'origine égyptienne, les faits remontent vers – 3 000 »<sup>1</sup>. Néanmoins, loin d'être un phénomène expansionniste, le fait urbain s'est plutôt développé de manière quasi autonome dans les différentes régions africaines. Cette situation confère à ces centres urbains une certaine originalité en fonction de l'époque et du milieu considérés. C'est dans ce sens que les spécialistes du domaine de l'urbanisation en Afrique ont conceptualisé la notion de « ville ancienne africaine » en fonction des réalités locales. Ainsi, Coquery-Vidrovitch et Le Goff (2006) soutiennent que là où il y a expression matérielle du pouvoir politique et économique, ce n'est plus un simple village, ni un bourg rural, c'est un lieu de décision. Et que cela fait partie intégrante de ce qu'il est convenu d'appeler en histoire : une ville<sup>2</sup>. Le chercheur nigérian Igué (2008) apporte plus de précision en énumérant les éléments qui permettent de déterminer les villes précoloniales en Afrique soudano-sahélienne. Il « s'agit principalement de l'existence d'une ou de plusieurs mosquées ; l'existence d'un palais, très souvent fortifié ; l'existence d'un centre commercial ou d'un centre caravanier ; la prédominance d'un style d'habitat »<sup>3</sup>. Dans les territoires du Burkina Faso actuel, l'organisation de l'espace se faisait autour de centres de décision créés à la suite du peuplement ou de l'installation des peuples conquérants. De par leur situation géographique, ces centres urbains jouaient un rôle clé dans le dispositif des réseaux commerciaux. Ils étaient à mi-parcours sur les routes de l'Ashanti au Sud et de Djenné au Nord. Les activités commerciales furent le principal facteur du dynamisme et de la relative densification des villes dans cette entité territoriale.

---

<sup>1</sup>Sissao C. Etienne, (2019), « Dynamique de la définition du centre urbain : perceptions officielles et représentations populaires dans le temps au Burkina Faso, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 2016 », in *Histoire des villes africaines réalités et représentations dans la longue durée cas du Burkina Faso*, dirigé par M. Bazémo, C. E. Sissao, L. Semporé, Ouagadougou, PUO et Sankafa & Gurli, pp 149-150.

<sup>2</sup> Coquery-Vidrovitch Catherine et Le Goff Jacques, (2006), « De la ville en Afrique noire », in *Annales Histoire, Sciences Sociales*, volume 61, Issue 5, Les Editions de l'EHESS, p 1098.

<sup>3</sup> Igué O. John, (2008), *Les villes précoloniales d'Afrique noire*, Paris, Karthala, p 21.

Ce tissu urbain existant a servi de « porte d'entrée » pour les colonisateurs dans le cadre de la conquête des territoires africains, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les conquérants européens matérialisaient leur présence dans les zones conquises par l'implantation de postes militaires dans les localités stratégiques. Ces implantations ont été déterminantes pour les centres concernés, car elles ont servi de pôle de commandement dans les nouvelles tentatives de recomposition du territoire. C'est dans ce contexte que se situe la genèse des villes dites « modernes » en Afrique noire, d'une manière générale et particulièrement dans les territoires du Burkina Faso actuel. Elles sont qualifiées de « modernes », car les colons ont, par le biais du système colonial, transposé en Afrique leur vision européeniste de la ville. Dès lors, la perception de cette réalité en Afrique est appréhendée à la lumière des matériaux spatiaux occidentaux, conférant à celle-ci un caractère universel. C'est ce qui explique qu'en Afrique noire, la ville soit perçue comme un « *corpus allenum* »<sup>1</sup>, dans le sens qu'elle se détache de la civilisation du milieu (Baziémo, 2019)<sup>2</sup>. Malgré cette situation, il n'existe pas une définition générative de la ville dite « moderne » à cause de sa diversité. Il convient toutefois de relever certaines caractéristiques communes. En effet, la ville est un espace relativement peuplé, avec une concentration relativement importante, doté d'équipements modernes socio-économiques et culturels, où dominent les activités non agricoles, surtout les emplois individuels et les services (Ouédraogo, 2019)<sup>3</sup>. L'administration coloniale est à la base de la mutation des centres urbains au sein des territoires burkinabé. En dépit de l'existence d'une littérature assez importante sur cette thématique, force est de constater qu'elle est plus focalisée sur les deux grandes villes du pays : Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ; les villes moyennes le sont moins. D'où le choix du thème de ces travaux qui tente de remédier à cette insuffisance, à travers une étude de cas de la localité de Diébougou, située dans le Sud-ouest du

<sup>1</sup> Expression latine signifiant « corps étranger ».

<sup>2</sup>Bazémo Maurice (2019), « La ville et son apport à la formation de la conscience nationale au Burkina Faso de l'indépendance à nos jours », in *Histoire des villes africaines réalités et représentations dans la longue durée cas du Burkina Faso*, dirigé par M. Bazémo, C. E. Sissao, L. Simporé, Ouagadougou, PUO et Sankafa & Gurli, p 60.

<sup>3</sup>Ouédraogo Honoré (2019), « Les établissements secondaires burkinabé de 1947 au milieu des années 1980 : vecteurs d'urbanisation », in *Histoire des villes africaines réalités et représentations dans la longue durée cas du Burkina Faso*, dirigé par M. Bazémo, C. E. Sissao, L. Simporé, Ouagadougou, PUO et Sankafa & Gurli, p 189.

pays. Ces travaux essayent de répondre à la problématique suivante : quels sont les grands traits de l'évolution de la localité de Diébougou en une ville « moderne » imputable à l'administration coloniale, entre 1897 et 1960 ? L'objectif de cette étude est de déceler et d'élucider les éléments contributifs à l'essor du phénomène urbain de Diébougou, attribuables à l'administration coloniale française. Son intérêt est d'apporter notre modeste contribution au débat sur la corrélation qui existe entre la colonisation et l'urbanisation au Burkina Faso, d'une manière particulière. La limitation spatiale de la présente étude à la ville de Diébougou permet d'avoir un meilleur contrôle des informations dans cette localité aux dimensions modestes, mais aussi de percevoir au fil du temps, des séries d'évènements causales déterminants. Quant au choix de l'espace temporel, il se justifie par le fait que le 4 mai 1897, l'officier français G.M. Cazemanjoue signa un traité de protectorat avec Ole Gbona, le chef autochtone dyan de Diébougou. A travers cet acte, il mettait ainsi fin à l'indépendance de cette « cité » <sup>1</sup>(Métuole-Somda, 1984). L'année 1960 correspond à la fin de la colonisation du Burkina Faso. Trois (3) hypothèses découlent de cette problématique. La première consiste à vérifier que la restructuration de l'espace par le pouvoir colonial au sein de la localité de Diébougou a favorisé le peuplement et la concentration de la population. La seconde est que les investissements socio-économiques et culturels du pouvoir colonial sont à la base de la reconfiguration architecturale de Diébougou. La dernière hypothèse est que les activités introduites par l'administration coloniale sont à l'origine de la diversification et de la promotion des emplois non agricole dans ladite localité.

Pour la conduite de l'étude sur le thème choisi, nous avons recherché et exploité une bibliographie et des sources variées. Il s'agit de documents textuels, notamment d'ouvrages généraux et spécialisés, d'articles scientifiques, de sources d'archives ; de documents non textuels, précisément de témoignages oraux ; et enfin de la webographie. Ces éléments nous ont permis de cerner les contours de notre thème. L'indispensable confrontation des données, de natures et de sources variées, nous permet de nous assurer de leur fiabilité et de

---

<sup>1</sup>Métuolé-Somda N. Claude, (1984), *La pénétration coloniale en pays dagara 1896-1933*, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, UER de Géographie, Histoire et Sciences de la Société, Paris VII, p 131.

construire des analyses moins susceptibles d'être contestées. L'ensemble des résultats de cette étude est présenté selon le canevas suivant : la première consiste à analyser le rôle de l'administration coloniale en faveur de la redéfinition spatiale de la localité de Diébougou de 1897 à 1960 ; la seconde porte sur les réalisations des infrastructures socioéconomiques et culturels au sein de l'espace de notre étude, au cours de la période considérée ; et la dernière traite de la contribution du pouvoir colonial dans la diversification des activités socioprofessionnelle à Diébougou.

## **1. Administration coloniale et redéfinition spatiale de la localité de Diébougou**

Il nous est paru nécessaire de présenter la configuration de la localité de Diébougou au cours de la période précoloniale, afin de mieux cerner l'action du pouvoir colonial dans le domaine de la restructuration spatiale de ladite localité.

### ***1.1. Genèse et structuration spatiale de Diébougou durant la période précoloniale***

Diébougou est une localité relativement récente. Elle fut fondée autours de 1840 par des populations dian ou dyan, originaire du Nord du Ghana actuel, en quête de terre fertile (Katja et Kuba, 2004)<sup>1</sup>. Peu après sa fondation, Diébougou a acquis une dimension importante par le biais de l'agrégation d'autres communautés. A côté de ces nouveaux venus s'adjoignent des familles dagara qui s'établirent derrière le marigot (à l'est du quartier dian) et des Birifor. Par la suite, sont arrivés des guerriers et commerçants dioula (Dagardioula), originaire de la région de Kong : les Ouattara. Leur présence s'explique par le fait qu'ils voulaient sécuriser les principales routes commerciales en destination de Kong, mais aussi étendre leur zone commerciale dans la région. Les Ouattara sont à l'origine de l'islamisation des Dyan et de la construction de la première mosquée de Diébougou. Leur insertion dans la localité a été déterminante, étant

---

<sup>1</sup>Katja Werthmann & Kuba Rozpruwacz, (2004), « Diébougou : aperçu historique », in *Diébougou, une petite ville du Burkina Faso*, dirigé par W. Katja, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, p 19.

donné qu'elle assure à la cité une relative paix, mais aussi un dynamisme du fait qu'ils sont surtout issus de segments de réseaux commerciaux. D'ailleurs, c'est « grâce aux relations des marchands Ouattara avec Kong et Bobo-Dioulasso que Diébougou est devenu un nœud commercial important » (Katja et Kuba, 2004)<sup>1</sup>. Cette activité est à la base de la vitalité de la localité durant la période précoloniale.

Sur le plan architectural, l'habitat traditionnel dans la zone de Diébougou est de type dispersé. Les bâtisses ont une forme orthogonale, et sont construites presque exclusivement en banco. Les toitures sont en terrasses recouvertes de terre battue soutenues par de fortes charpentes de bois. L'ensemble des bâtisses forme un bloc quasiment fermé. Les quartiers sont séparés les uns des autres par des champs permanents entourés par des clôtures de branchage, des claies de pailles tressées ou encore par des haies vives. Chaque quartier adopte une forme de couronne à peu près fermée, au centre de laquelle se trouve une vaste place. Cette place centrale est réservée au parcage des troupeaux, aux ateliers des artisans et à l'installation des greniers. Celle-ci est accessible par une ou plusieurs passages étroits, faciles à verrouiller et à défendre en cas d'attaque extérieure. Selon Savonnet (1975), il est probable que ce type d'habitat dispersé en nébuleuse, chaque élément renfermé en lui-même dans une attitude de défense a pu contribuer dans une large mesure au maintien des Dyan sur leur territoire<sup>2</sup>.

Etant le siège du pouvoir dyan, matérialisé par l'édification de l'autel de la terre et de la résidence du chef de terre, avec une population multiethnique vivant dans un style d'habitat quasi-monotone, abritant un important marché et une mosquée, Diébougou avait le statut de ville précoloniale. C'est dans ce contexte qu'interviennent les conquérants français qui décident de faire de cette localité l'un des relais du pouvoir colonial dans le Sud-ouest de la colonie de la Haute-Volta, à cause de sa position stratégique.

### ***1.2. Restructuration spatiale de Diébougou sous la colonisation française (1897-1960)***

Après la signature du traité de protectorat avec Olé Gbona en

---

<sup>1</sup>Katja Werthmann & Kuba Rozpruwacz, (2004), op cit, p 25.

<sup>2</sup>Savonnet-Guyot Claudette, (1975), « Quelques notes sur l'Histoire des Dyan (cercles de Diébougou et de Léo Haute Volta) », in *Bulletin de l'IFAN*, tome 37, sir B, n°3, p 637.

1897, Diébougou devient rapidement un poste militaire important pour les Français. L'objectif des colonisateurs était d'assurer leur emprise sur les territoires conquis et de créer un espace économique pour faciliter la circulation des personnes et des marchandises. Dans ce sens, le colonisateur a procédé à un nouveau maillage du territoire qui répondait au mieux à cette attente. Ce dispositif « se resserre à l'Ouest, où il vise au contrôle de groupes de populations enclins aux soulèvements. Le lien entre le contrôle politique du territoire et le réseau urbain s'établit » (Meunier-Nikiéma, 2008)<sup>1</sup>. Ce nouveau maillage administratif a eu pour clé de voûte des localités déterminées qui ont servi de pôle d'attraction au niveau régional. Le choix de ces localités était fonction « de leur position géographique, de leur poids démographique et des facilités d'accès par des voies de communications déjà pratiquées » (Jeune Afrique, 1973)<sup>2</sup>. L'implantation de l'administration coloniale a été déterminante pour les localités concernées, car elles ont servi de pôle de commandement dans les nouvelles tentatives de recomposition du territoire. Ainsi, les territoires du Sud-Ouest furent regroupés dans le cercle du « Lobi », créé le 1<sup>er</sup> avril 1902, avec pour siège Gaoua. Cette entité administrative fut divisée en plusieurs unités inégales dont la principale est la subdivision. En 1902, Diébougou est érigé en chef-lieu de subdivision. Selon les renseignements du lieutenant Bachellez, la subdivision de Diébougou couvrait une superficie de 6 000 km<sup>2</sup> et avait une population estimée à 56 000 habitants, répartie dans 179 villages<sup>3</sup>. Il convient de souligner que la présence des Européens, qui ont instauré l'économie de traite dans leurs colonies, a asséché la plupart des routes commerciales traditionnelles au profit des circuits drainant les matières premières, indispensables aux industries européennes, des pays de l'intérieur vers les côtes. Ainsi, la localité de Diébougou perdit son dynamisme et son statut de centre urbain d'antan, à cause surtout des critères « européens » désormais usités pour déterminer une ville. Cependant, la mise en place de

<sup>1</sup>Meunier-Nikiéma Aude, (2008) « La place de Ouagadougou dans le réseau urbain », in *Ouagadougou (1850-2004) Une urbanisation différenciée*, dirigé par F. Fournet et al. Collection « Petit atlas urbain », Marseille, IRD éditions, p 18.

<sup>2</sup>Jeune Afrique, (1973), *Grand atlas du continent africain*, Paris, édition J A, p 86.

<sup>3</sup> Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série AIII. Renseignement sur les différentes populations de la subdivision du cercle du « Lobi », décembre 1908. Le lieutenant Bachellez, commandant la subdivision de Diébougou.

l'administration donna à Diébougou un nouveau rôle de centre de pouvoir colonial, prémices de ville « moderne ».

Du point de vue de l'administration coloniale, la cohésion sociale des populations de la région, vivant en habitat dispersé était insuffisante. Par conséquent, leur regroupement était nécessaire. Cette opération devait « amener la suppression de l'individualisme, permettre de faire naître parmi les populations l'esprit municipal et l'intérêt social et amener la constitution de la hiérarchie dans la famille et le village »<sup>1</sup>. Cependant, force est de constater que cela n'avait pour but que de servir davantage les intérêts du colonisateur, car le regroupement devait permettre « d'avoir l'ensemble des administrés à portée de main, d'en faire un décompte en vue d'établir des rôles d'impôt qui collerait mieux avec la réalité » (Dabiré, 2005)<sup>2</sup>. Dans la subdivision de Diébougou, cette opération de regroupement a débuté en mars 1923 et consistait à déménager les maisons isolées afin de former une agglomération, faite de maisons groupées autour du chef du village, dans un rayon maximum de 200 mètres. Devant la résistance des autochtones, l'administration coloniale décida d'employer la manière forte. Ainsi, du 12 au 30 décembre 1924, plus de 500 maisons dont de nombreuses cases de cultures furent détruites (Dabiré, 2005)<sup>3</sup>. Ce faisant, la configuration de la localité connut une mutation radicale. Elle devient une agglomération comprenant quelques concessions en banco, densément peuplées, dont les toits servaient de terrasses (Gensler, 2004)<sup>4</sup>. Cependant, cette disposition des habitats a été remise en cause au milieu des années 1950. En effet, la localité de Diébougou est devenue en 1954, un chef-lieu de cercle. De ce fait, il fallait dégager plus d'espace pour la construction de nouvelles infrastructures, mais aussi pour décongestionner les quartiers indigènes densément peuplés. Ainsi, en 1956

---

<sup>1</sup> Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série AVII, rapport de tournée n° 81, cercle de Gaoua, mars 1923, le Lieutenant Louis FERREOL, Commandant de la subdivision de Diébougou.

<sup>2</sup>Dabiré B. Claude, (2005), « *Pôtorô* » *les contraintes de la politique coloniale dans la subdivision de Diébougou (1897-1946)*, mémoire de maîtrise, Département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, p 49.

<sup>3</sup> Dabiré B. Claude, (2005), *idem*, p 50.

<sup>4</sup>Gensler Marlis, (2004) « Lotissement et histoire de Diébougou : accès aux et contrôle sur les terres urbaines dans le contexte de pluralisme juridique dans une petite ville burkinabé », in *Diébougou, une petite ville du Burkina Faso*, dirigé par W. Katja, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, p 38.

l'administration coloniale lança la première politique urbaine de l'histoire « moderne » de Diébougou. Cette opération de lotissement a permis de dégager 319 parcelles de 1 200 m<sup>2</sup>. Ce lotissement couvre le domaine correspondant au cœur actuel de la ville (soit, la totalité des secteurs 1 et 3, plus une petite portion des secteurs 2 et 5). A la suite de ce lotissement, Diébougou connut une extension. L'ensemble des habitats était disposé en forme de damier, traversé par une artère principale au Sud, le tout circonscrit dans un octogone.

L'administration coloniale, à travers les opérations de regroupement et de lotissement, a totalement révolutionné la configuration spatiale de Diébougou. L'impact de ces bouleversements s'est également manifesté à travers l'architecture des bâtisses érigées par les colons.

## **2. Réalisations des infrastructures socioéconomiques et culturels à Diébougou de 1897 à 1960**

La mise en place de l'administration coloniale impose la dotation de la localité en un certain nombre d'infrastructures. Les premières réalisations se sont opérées après la signature du traité de protectorat en 1897.

### ***2.1. Mise en place des infrastructures à Diébougou de 1897 à 1954***

L'administration coloniale se devait de procéder à des réalisations d'habitats appropriés pour la bonne marche de ses services, dans un milieu climatique différent de celui de l'Europe. Un certain nombre de critères vont prévaloir dans la réalisation des bâtiments. Ainsi, « dans chaque ville, l'orientation à donner aux maisons est soigneusement étudiée, compte tenu des vents régnants et dominants, ainsi que de l'ensoleillement » (Royer, 1932)<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte que le style « néo-soudanais » fut privilégié dans la construction des bâtiments destinés aux agents de l'administration coloniale, des services et aux maisons de commerce. Ces réalisations marquent la genèse des « villes modernes » dans les territoires de l'actuel Burkina Faso, avec

---

<sup>1</sup>Royer Jean, (1932), *l'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux communications & rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale (de 1931)*, Tome 1<sup>er</sup>, Paris, Imprimerie Fortin- Nevers, p 147.

les mutations profondes des localités préexistantes. La première réalisation de l'administration à Diébougou, à l'aide de matériaux importés, est le tribunal indigène en 1902. C'est une bâtisse aux dimensions relativement modestes, faite de briques en dur de couleur rouge ocre, avec une toiture en deux pentes, couverts de tôles ondulées ; matériaux plus résistants dans le temps. L'objectif des Français était de recréer l'environnement métropolitain dans leur lieu de résidence. Cependant, ce type de construction est adapté pour faire face aux vents violents et aux précipitations très récurrents sous le climat de cette région. Ainsi, des matériaux importés de la France font leur apparition au niveau de l'architecture locale. En 1904, la première école qui comprenait une seule classe fut érigée, avec pour objectif de réaliser la conquête psychologique des Noirs au profit de l'exploitation coloniale. L'érection de la localité en centre décisionnel, sous la colonisation, recommande la construction du logement de l'administrateur de la subdivision : le Résident. Il s'agissait de deux groupes de cases rondes réunies par un toit avec cuisine et dépendance, le tout entouré d'une murette. A travers cette architecture, le colonisateur voulait marquer aux yeux des indigènes de la zone, le caractère permanent et définitif de l'occupation du pays (Métuolé-Somda, 1984)<sup>1</sup>. Pour faciliter l'implantation coloniale, un réseau de 140 km de route fut construit dans la circonscription de Diébougou. Ces routes reliaient ladite localité aux principaux centres de la région tels que Gaoua, Boromo, Bobo-Dioulasso et Léo. L'ensemble de ces bâtisses sont concentrées au sud-ouest de la résidence du chef de terre (actuel secteur 3), faisant de cette zone le « centre névralgique » de la localité et de la subdivision.

Les Français s'illustrent également dans l'édification de lieux de culte en faveur de la population de confession musulmane. C'est dans les années 1920, que l'ensemble des groupes ethniques s'est uni pour construire une nouvelle mosquée de vendredi, avec l'aide des Français, sur une parcelle attribuée par le chef de terre<sup>2</sup>. Les aspects culturels au sein de la localité vont être renforcés, au cours des années 1930, avec l'arrivée des missionnaires chrétiens (catholiques et protestants). En plus de bâtir des églises et des temples, ces derniers

---

<sup>1</sup> Métuolé-Somda N Claude, (1984), op cit, p 176-177.

<sup>2</sup> Entretien réalisé à Diébougou avec Idriss Konaté, dignitaire religieux musulman (ex commerçant), le 22 mars 2022.

vont poser plusieurs actions entrant dans le cadre de la reconfiguration de la localité. En 1942, un établissement catholique y a été érigé. D'après les principes de l'Eglise catholique, chaque mission était dotée d'écoles. L'Eglise catholique est, de ce fait, le précurseur de l'enseignement privé dans le pays. Dès lors, deux types d'architectures vont cohabiter dans ce chef-lieu de subdivision : l'architecture de type « moderne », introduite par le pouvoir coloniale, à travers l'implantation des infrastructures et l'architecture traditionnelle qui reste prédominante, avec des matériaux précaires et grande consommatrice en bois. Mais la donne s'est inversée après l'érection de Diébougou en chef-lieu de cercle.

## ***2-2. Evolution des infrastructures coloniales à Diébougou de 1954 à 1960***

Dans un rapport adressé au gouverneur général de l'AOF, le gouverneur de la colonie de la Haute-Volta souligne que : « l'érection de la subdivision en cercle s'impose depuis plusieurs années compte tenu des activités propres à la région intéressée et son détachement progressif, sauf dans le domaine administratif du cercle de Gaoua »<sup>1</sup>. Ainsi, la subdivision de Diébougou fut érigée en cercle en 1954, faisant de Diébougou le chef-lieu de cette nouvelle entité administrative. Ce nouveau cercle avait une population de 101 851 habitants. Bien qu'étant essentiellement rural (99,63 %), le cercle de Diébougou avait une population diversifiée. En plus des populations africaines, on y dénombrait trente (30) Français, un (1) Suisse, un (1) Hollandais et quatre (4) Canadiens. Ce nouvel statut attirait donc plus de fonctionnaires dans le chef-lieu, pourtant « on y constatait un manque de logements pour le personnel administratif » (Kane, 2009)<sup>2</sup>. Le nouveau cercle « devait bénéficier de crédits plus importants que les anciennes circonscriptions, car il fallait y construire rapidement une résidence moderne pour le commandant de cercle, des logements et des bureaux pour les fonctionnaires » (Kane, 2009)<sup>3</sup>. D'où

---

<sup>1</sup> Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série B, rapport et correspondances divers, Territoire de la Haute-Volta, cercle de Gaoua, subdivision de Diébougou, rapport politique, janvier 1953.

<sup>2</sup> Kane S. Ousséni, (2009), « La création du cercle de Diébougou en 1954 : arguments coloniaux et témoignages », in *Annales de l'Université Marien NGOUABI*, volume 10, n°1, Lettres et Sciences Humaines, p 26.

<sup>3</sup> Kane S. Ousséni, (2009), idem, 10 (1), p 26.

l'organisation en 1956 de la première opération de lotissement afin de dégager des parcelles pour la construction d'infrastructures divers, mais aussi dans le but de donner un nouveau visage à la localité. C'est dans ce sens que les bâtiments vétustes, dont ceux du centre hospitalier, ont été démolis et remplacés par des constructions modernes (Kane, 2009)<sup>1</sup>.

L'opération de lotissement a eu un effet amplificateur sur la reconfiguration de la localité au plan architectural. Les hommes adultes de tous les groupes ethniques de la localité pouvaient obtenir un permis d'habiter. Quant aux fonctionnaires, ils pouvaient aussi obtenir des concessions au Sud-ouest du centre-ville, à la condition d'utiliser des matériaux en dur pour la construction (Gensler, 2004)<sup>2</sup>. Il convient toutefois de souligner que les anciens combattants sont les précurseurs de l'architecture de type moderne au sein des quartiers indigènes. En effet, ils « privilégiaient une architecture massive, en brique, pierre ou béton (...) ils auraient aussi introduit les toits en tôle » (Hanke, 2004)<sup>3</sup>. De ce fait, ce mode de construction commença à prendre de l'ampleur, car il était signe de réussite sociale et procurait aux occupants de la maisonnée, non seulement certaine commodité, mais également un prestige.

L'engouement autour de ces constructions est à l'origine de l'essor de l'artisanat de type « moderne », vecteur de la diversité socioprofessionnelle.

### **3. Administration coloniale et dynamisme socioprofessionnelle et économique de Diébougou**

L'administration coloniale a contribué à la diversification des activités socioprofessionnelles et au dynamisme économique de la localité de Diébougou.

---

<sup>1</sup> Kane S. Ousséni, (2009), *ibidem*, p 34.

<sup>2</sup> Gensler Marlis, (2004), *op cit*, p 37.

<sup>3</sup> Hanke Muller, (2004) « Anciens Combattants : images de soi et regards extérieurs », in *Diébougou, une petite ville du Burkina Faso*, dirigé par W. Katja, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, p 79.

### ***3-1. Administration coloniale et diversification des activités socioprofessionnelles à Diébougou***

L'administration coloniale a introduit à Diébougou l'artisanat de type moderne. Pour ce faire, elle a créé un centre de formation, au sud-ouest de la localité et procédé au recrutement de jeunes locaux, en vue de les initier aux métiers comme la menuiserie, la soudure et surtout la maçonnerie. Au terme de leur formation, les stagiaires de ce centre exerçaient dans le secteur libéral. L'objectif était de disposer d'ouvriers qualifiés sur place au profit du pouvoir colonial. Les pensionnaires de ce centre ont contribué à diffuser ces « nouveaux » métiers dans le Sud-ouest de la colonie de la Haute-Volta. De ce fait, ils ont contribué à la diversification des activités socioprofessionnelles à Diébougou, et même au-delà des limites de cette localité.

L'organisation de l'administration supposait la mise en place de services techniques correspondant à divers secteurs d'activités. Cette situation implique le recrutement d'un personnel approprié. Ce faisant, la colonisation a introduit dans les sociétés africaines le fonctionnariat. Bien que modeste, ce fonctionnariat, implanté au niveau des chefs-lieux de subdivisions et de cercles, occupait une place prépondérante au sein du tissu urbain naissant. En 1954, parmi la population africaine, on recensait 340 fonctionnaires et assimilés, repartis dans les différents services administratifs. Ce sont ces fonctionnaires et assimilés, ainsi que les trente-six (36) Occidentaux qui avaient le statut de citoyen dans le cercle de Diébougou<sup>1</sup>. L'ensemble de ces 476 citoyens était concentré dans le Sud-ouest de la localité qui faisait office de quartier administratif et résidentiel et, par conséquent le premier noyau urbain de Diébougou. Ces citoyens ont contribué à élargir le nombre de salariés dans la localité, à travers le recrutement de domestiques, auxquels ont adhéré les jeunes autochtones, afin de répondre à la monétarisation de la « nouvelle société ». Ils étaient commis à des tâches diverses, notamment le ravitaillement en eau des ménages<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série B, rapport et correspondances divers, Territoire de la Haute-Volta, cercle de Gaoua, subdivision de Diébougou, rapport sur l'évolution de la population de 1949 à 1954.

<sup>2</sup>Entretien réalisé à Diébougou avec Ouattara Abdoullramane, ex-garde meuble chez le commandant de cercle de Diébougou (1958-1961), le 26 septembre 2016.

Dans leurs lieux d'implantations, « les Français vont tenter de créer un autre modèle social à leur image, non pas pour le simple plaisir, mais dans le souci de tirer au maximum un profit économique » (Zoma, 2005)<sup>1</sup>. Cette situation est à la base du dynamisme économique de la localité.

### ***3-2. Administration coloniale et dynamisme économique de Diébougou***

L'expansion coloniale de la France en Afrique, selon J. Ferry cité par P. Nivet, répondait à un enjeu majeur, celui de la recherche de débouchés pour les produits manufacturés (Nivet, 1994)<sup>2</sup>. Elle avait aussi pour but la recherche des matières premières pour l'approvisionnement de leurs unités industrielles. Cette raison explique l'introduction de la culture cotonnière dans la zone Soudano-sahélienne, juste après la conquête et l'occupation des territoires. Les « pays » de l'actuel Burkina Faso n'ont pas échappé à cette logique. Le pouvoir colonial a retenu le coton comme base de l'économie de cette colonie. Pour ce faire, il a adopté un certain nombre de stratégie dans le but d'intensifier la culture de cette spéculation dès 1924. La production cotonnière a joué un rôle important dans le processus d'urbanisation au niveau des zones de production.

Les mécanismes mis en place dans le cadre de la production, de la commercialisation et de la transformation provoquèrent une incidence sur l'essor de certaines localités. L'un des éléments les plus importants dans la filière cotonnière durant la colonisation est celui de l'achat de la production aux indigènes. A l'intérieur du continent, tous les échanges commerciaux entre les indigènes et les Européens se déroulaient dans les grands centres. Avec la production cotonnière, la zone de couverture est devenue très vaste pour se focaliser uniquement dans ces centres comme lieux d'échanges. C'est ainsi que fut mis en place un nouveau type de mécanisme d'achat de la production : la création des foires de coton dans certains chefs-lieux administratifs, dont Diébougou. Le coton récolté était stocké chez le chef de canton avant d'être convoyé à Diébougou, lors de la foire. Ainsi, la production dans le cercle du « Lobi » était apportée dans cette localité par les

<sup>1</sup>Zoma Bassirou, (2005), *Processus d'urbanisation : Koudougou 1922-1960*, mémoire de maîtrise, Département d'Histoire et Archéologie de Ouagadougou, p 27.

<sup>2</sup>Nivet Philippe, (1994), *La France de 1815 à nos jours*, Paris, éd. Ellipses, p 68.

producteurs, à l'aide de paniers tressés ou de sacs en jute pouvant contenir entre 30 et 40 kg de coton, pour être vendu aux colons. Cette culture a été, dans un premier temps, acceptée surtout pour des raisons économiques. En effet, « l'étude des dépenses d'un paysan prouvait que la vente du coton lui procurait un surplus de numéraire qui permettait de payer l'impôt et d'acheter divers objets » (Kane, 2009)<sup>1</sup>. La première foire du coton à Diébougou fut organisée le 06 avril 1925<sup>2</sup>. Le marché du coton était le plus grand événement économique de l'année et faisait la renommée de la localité. Chaque année, cet événement drainait du beau monde, de la campagne environnante vers Diébougou. Ce système qui simplifiait la tâche de l'acheteur, ne pouvait manquer d'attirer les commerçants, surtout les maisons de commerce européennes. Désireux de se procurer les marchandises dont ils avaient une large vente (en Europe), et disposant de produits manufacturés qu'ils pouvaient évacuer aisément ; les commerçants ne se contentaient plus d'attendre les producteurs dans les principaux centres, ils allèrent les chercher, en s'installant dans les localités abritant les foires du coton (Béline, 1929)<sup>3</sup>. Les indigènes, à travers la vente de leurs productions, acquéraient une certaine somme qui leur permettait d'effectuer des achats de produits importés. Ce faisant, les gains des producteurs étaient en partie dépensés sur place. Deux importantes sociétés commerciales étaient implantées dans la localité : il s'agissait de la compagnie française de l'Afrique occidentale (C.F.A.O.) et la compagnie française de la Côte d'Ivoire (C.F.C.I.) (Kane, 2009)<sup>4</sup>. Elles ont contribué au dynamisme de la localité, à travers les activités commerciales. En effet, elles ont permis d'accroître le nombre de salariés au sein de la localité, mais ont aussi permis de faire de Diébougou un pôle économique clé dans la région. Malgré l'abandon de la pratique des foires qui résulte de l'effondrement de la production dans les années 1929, la convergence des différents acteurs qu'elles ont suscités donnèrent à ces chefs-lieux, notamment Diébougou, une certaine vitalité au plan commercial, en plus de celle administrative. Cette politique cotonnière a eu pour

---

<sup>1</sup> Kane S. Ousséni, (2009), op cit, p 30.

<sup>2</sup> Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série AXV, Lettre N° 109 du résident de Diébougou, avril 1925.

<sup>3</sup> Belime Emile, (1929), « La situation actuelle de la Culture Cotonnière en A.O.F »,

[https://www.persee.fr/doc/jatba\\_0370-3681\\_1929\\_num\\_9\\_89\\_4697](https://www.persee.fr/doc/jatba_0370-3681_1929_num_9_89_4697), consulté le 01 octobre 2021, à 17 h 45.

<sup>4</sup> Kane S. Ousséni, (2009), op cit, p 30.

corollaire de favoriser l'émergence de ce centre, « conçus pour répondre aux attentes métropolitaines, pivots de l'ordre administratif colonial, synapses vitales pour le réseau des circuits de la traite » (Dulucq, 1997)<sup>1</sup>.

## Conclusion

Commune de moyenne exercice en 1982, Diébougou a acquis le statut de ville en 1995, en devenant le chef-lieu de la commune urbaine du même nom. Cette situation est le résultat d'un long processus entamé depuis la période coloniale. En effet, entre 1897 et 1960, le pouvoir colonial a joué un rôle capital au niveau de la planification de l'espace à Diébougou. Il s'agit du regroupement « forcé » de la population et de l'opération de lotissement qui marque le début d'une politique urbaine à Diébougou. Ces actions ont conduit à une concentration de la population au sein de ladite localité. Dans le cadre de la mise en place de l'administration, la localité a bénéficié d'un certain nombre d'investissement, dont des bâtiments de type moderne. Ces réalisations ont changé radicalement la configuration de la localité. De plus, l'organisation de l'administration a permis le déploiement à Diébougou d'un certain nombre de fonctionnaires. Bien que modeste, ce fonctionnariat, concentré dans les bâtiments modernes, au sud-ouest du quartier des indigènes, est à la base du noyau urbain de Diébougou. La position de carrefour de la localité et la politique d'intensification de la production cotonnière a donné à l'agglomération une vitalité économique. L'ensemble de ces opérations constitue les fondements sur lesquels s'est bâtie la ville « moderne » de Diébougou.

---

<sup>1</sup> Dulucq Sophie, (1997), *La France et les villes d'Afrique noire francophones : quarante ans d'investissement (1945-1985)*, Paris, l'Harmattan, p 27.

## Sources et bibliographie

### *Liste des informateurs*

Nom	Prénom	Année de naissance	Statut/Fonction	Lieu et date de l'enquête
Dah	Nicolas	1962	Maire de la commune de Diébougou de 2006 à 2014	Diébougou, le 22 mars 2016
Dahourou	Gnimihou	1958	Notable à Diébougou	Diébougou, le 26/03/2016
Konaté	Idriss	1949	Dignitaire religieux musulman (ex commerçant)	Diébougou, le 22 mars 2022
Ouattara	Abdoulramane	1945	Ex-garde meuble chez le commandant de cercle de Diébougou (1958-1961)	Diébougou, le 26 septembre 2016
Ouattara	Sié Félix	1972	Chef de terre de Diébougou	Diébougou, le 03 août 2016

### Sources archivistiques

Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série AIII. Renseignement sur les différentes populations de la subdivision du cercle du « Lobi », décembre 1908. Le lieutenant Bachellez, commandant la subdivision de Diébougou.

Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série AVII, rapport de tournée n° 81, cercle de Gaoua, mars 1923, le Lieutenant Louis Ferréol, Commandant de la subdivision de Diébougou.

Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série AXV, Lettre N° 109 du résident de Diébougou, avril 1925.

Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série B, rapport et correspondances divers, Territoire de la Haute-Volta, cercle de Gaoua, subdivision de Diébougou, rapport politique, janvier 1953.

Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie (ACNRST), Ouagadougou, série B, rapport et

correspondances divers, Territoire de la Haute-Volta, cercle de Gaoua, subdivision de Diébougou, rapport sur l'évolution de la population de 1949 à 1954.

## Bibliographie

Bazémo Maurice (2019), « La ville et son apport à la formation de la conscience nationale au Burkina Faso de l'indépendance à nos jours », in *Histoire des villes africaines réalités et représentations dans la longue durée cas du Burkina Faso*, dirigé par M. Bazémo, C. E. Sissao, L. Simporé, Ouagadougou, PUO et Sankafa & Gurli.

Belime Emile, (1929), « La situation actuelle de la Culture Cotonnière en A.O.F », [https://www.persee.fr/doc/jatba\\_0370-3681\\_1929\\_num\\_9\\_89\\_4697](https://www.persee.fr/doc/jatba_0370-3681_1929_num_9_89_4697), consulté le 01 octobre 2021, à 17 h 45.

Coquery-Vidrovitch Catherine et Le Goff Jacques, (2006), « De la ville en Afrique noire », in *Annales Histoire, Sciences Sociales*, volume 61, Issue 5, Les Editions de l'EHESS.

Dabiré B. Claude, (2005), « *Pôtôrô* » les contraintes de la politique coloniale dans la subdivision de Diébougou (1897-1946), mémoire de maîtrise, Département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou.

Dulucq Sophie, (1997), *La France et les villes d'Afrique noire francophones : quarante ans d'investissement (1945-1985)*, Paris, l'Harmattan.

Gensler Marlis, (2004) « Lotissement et histoire de Diébougou : accès aux et contrôle sur les terres urbaines dans le contexte de pluralisme juridique dans une petite ville burkinabé », in *Diébougou, une petite ville du Burkina Faso*, dirigé par W. Katja, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität.

Hanke Muller, (2004) « Anciens Combattants : images de soi et regards extérieurs », in *Diébougou, une petite ville du Burkina Faso*, dirigé par W. Katja, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität.

Igué O. John, (2008), *Les villes précoloniales d'Afrique noire*, Paris, Karthala.

Jeune Afrique, (1973), *Grand atlas du continent africain*, édition J A, Paris.

Kane S Ousséni, (2009), « La création du cercle de Diébougou en 1954 : arguments coloniaux et témoignages », in *Annales de l'Université Marien NGOUABI*, volume 10, n°1, Lettres et Sciences Humaines.

Katja Werthmann & Kuba Rozpruwacz, (2004), « Diébougou : aperçu historique », in *Diébougou, une petite ville du Burkina Faso*, dirigé par W. Katja, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität.

Meunier-Nikiéma Aude, (2008) « La place de Ouagadougou dans le réseau urbain », in *Ouagadougou (1850-2004) Une urbanisation différenciée*, dirigé par F. Fournet et al, Collection « Petit atlas urbain », Marseille, IRD éditions.

Métuolé-Somda N. Claude, (1984), *La pénétration coloniale en pays dagara 1896-1933*, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, UER de Géographie, Histoire et Sciences de la Société, Paris VII.

Nivet Phillipe, 1994, *La France de 1815 à nos jours*, Paris, éd. Ellipses.

Ouédraogo Honoré (2019), « Les établissements secondaires burkinabè de 1947 au milieu des années 1980 : vecteurs d'urbanisation », in *Histoire des villes africaines réalités et représentations dans la longue durée cas du Burkina Faso*, dirigé par M. Bazémo, C. E. Sissao, L. Simporé, Ouagadougou, PUO et Sankafa & Gurli.

Royer Jean, (1932), *l'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux communications & rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale (de 1931)*, Tome 1<sup>er</sup>, Paris, Imprimerie Fortin- Nevers.

Savonnet-Guyot Claudette, (1975), « Quelques notes sur l'Histoire des Dyan (cercles de Diébougou et de Léo Haute Volta) », in *Bulletin de l'IFAN*, tome 37, sir B, n°3.

Sissao C. Etienne, (2019), « Dynamique de la définition du centre urbain : perceptions officielles et représentations populaires dans le temps au Burkina Faso, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 2016 », in *Histoire des villes africaines réalités et représentations dans la longue durée cas du Burkina Faso*, dirigé par M. Bazémo, C. E. Sissao, L. Simporé, Ouagadougou, PUO et Sankafa & Gurli.

Zoma Bassirou, (2005), *Processus d'urbanisation : Koudougou 1922-1960*, mémoire de maîtrise, Département d'Histoire et Archéologie de Ouagadougou.